

Pour terminer, je soutiens, monsieur le Président, que si le député estime avoir matière à se plaindre à l'égard du CRTC, il devrait faire appel au Commissaire à la protection de la vie privée en disant qu'il croit qu'on a porté atteinte à la vie privée de son électeur, si son accusation est fondée.

Dans un cas comme dans l'autre, il n'appartient pas à la Chambre de s'occuper de cette question.

Le Président: Chers collègues, durant le congé, j'ai lu quelque part que je prends habituellement un certain temps pour délibérer.

Le député a effectivement soulevé cette question en novembre, et je l'avais alors invité à présenter de nouvelles informations s'il en obtenait. Je me demande si je pourrais à nouveau compter sur la patience de la Chambre. Au besoin, je lui ferai rapport sur cette question de privilège.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PÉRIODE DES DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles—du—Golfe, Réf.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement conformément à l'article 374 de la sixième édition de l'ouvrage de Beauchesne, page 114. Dans une déclaration qu'elle a faite hier en vertu de l'article 31 du Règlement, la députée de Brant m'a prêté des propos provenant, je suppose, d'un article de presse. Or, l'auteur de l'article en question a cité mes propos hors contexte et a présenté ma position d'une manière complètement erronée.

C'est une chose de voir des commentaires erronés dans les médias, mais c'en est une autre de les entendre lire de sorte qu'ils figurent dans le compte rendu officiel des travaux de la Chambre des communes. Je demande respectueusement le retrait de la mention me concernant dans cette déclaration.

Le Président: Le député m'a avisé qu'il allait invoquer le Règlement. J'aimerais examiner non seulement les bleus, mais aussi l'enregistrement des délibérations télévisées, de manière à ce que je puisse vérifier précisément ce qui a été dit et dans quel contexte. Au besoin, je ferai rapport à la Chambre.

[Français]

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte—Marie, BQ): Monsieur le Président, vous avez refusé une question à la députée de Saint-Hubert au cours de la période des questions. Or, cette question portait—je vais l'indiquer et je vous demanderai par la suite de me donner les raisons pour lesquelles vous l'avez refusée—cette question, donc, portait, d'une part, sur les nominations qui sont faites par le gouvernement, donc, cela relève des fonctions gouvernementales et, d'autre part, sur des raisons possiblement existantes quant à ces nominations, ce qui relève de l'éthique de ce gouvernement et de ce Parlement. Le premier ministre tout comme la vice-première ministre se doivent d'être

les gardiens de l'éthique, comme on nous l'a rappelé au tout début de cette session.

• (1510)

Or, nous nous interrogeons sur les raisons qui motivent le refus de cette question dans la mesure où, nous semble-t-il, les nominations relèvent du gouvernement, tout comme l'éthique d'ailleurs.

Le Président: Mon cher collègue, habituellement, le Président n'est pas tenu d'indiquer la raison pour laquelle il prend la décision de refuser une question, mais je peux vous dire qu'il m'a semblé, à ce moment-là, comme je l'ai indiqué à l'honorable députée, que cette question ne portait pas exactement sur les responsabilités de ce ministère du gouvernement. Alors, j'ai pris cette décision de bonne foi et j'espère que vous allez l'accepter en tant que telle.

M. Duceppe: Monsieur le Président, je me demande s'il y aurait moyen que l'on puisse se rencontrer, afin que vous nous expliquiez. . .

Le Président: Absolument. Si le whip de l'opposition ou l'honorable députée qui a posé la question veut m'en parler, je serai disponible pour en discuter dans mon bureau.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à des pétitions.

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 58^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, concernant la composition du Comité permanent des opérations gouvernementales.

Si la Chambre y consent, j'ai l'intention de proposer l'adoption du 58^e rapport plus tard aujourd'hui.

PÊCHES ET OCÉANS

M. Ron MacDonald (Dartmouth, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent des pêches et des océans au sujet de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.